

N°003 du Lundi 04 au Dimanche 10 Mai 2026 - Prix: 300 Fcfa

Agro-Pastoral NEWS

Bâtissons avec le Partenaire du monde rural

COOPÉRATION AVEC LE MAROC

L'offensive agricole ivoirienne produit ses effets



ORGANISATION ET MODERNISATION AGRICOLES

Trois projets de loi adoptés par le Sénat en Commission



RENCONTRE STRATÉGIQUE À LOMÉ

Les pays de la CEDEAO ont évalué leurs projets agricoles



ORGANISATION ET MODERNISATION AGRICOLES

Trois projets de loi adoptés par le Sénat en Commission

Jeudi 30 avril 2026 à Yamoussoukro, la Commission des Affaires Économiques et Financières (CAEF) du Sénat a adopté trois importants projets de loi relatifs à la sécurisation du foncier rural et à la régulation des filières agricoles.



C'est au terme d'une séance de travail tenue à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix et présidée par Cissé Mamadou, que ces projets de loi ont été adoptés. Ils visent à ratifier trois ordonnances prises par le Chef de l'Etat Alassane Ouattara, dans le cadre des politiques de sécurisation foncière rurale et de régulation des filières agricoles. Cette session sénatoriale de Yamoussoukro a vu la participation du Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières,

Bruno Nabagné Koné, qui a défendu lesdits textes devant les membres de la Commission des Affaires Économiques et Financières du Sénat. Le premier projet de loi porte sur la ratification de l'ordonnance n°2025-85 du 12 février 2025 instituant le Système d'Information du Foncier Rural de Côte d'Ivoire (SIFOR-CI). C'est un dispositif destiné à moderniser la gestion

et la sécurisation des terres rurales. Le deuxième texte concerne la ratification de l'ordonnance n°2025-86 du 12 février 2025, qui étend les règles de régulation, de contrôle et de suivi appliquées aux filières hévéa et palmier à huile à la filière coco. Le troisième, enfin, vise la ratification de l'ordonnance n°2025-259 du 23 avril 2025, relativement à l'extension

des règles de commercialisation du coton et de l'anacarde ainsi que de régulation de ces filières à la filière karité. Ces trois projets de loi visent, du reste, à moderniser le secteur agricole ivoirien. Aux dires du Ministre Bruno Koné, ces réformes s'inscrivent dans la volonté de l'Etat de Côte d'Ivoire de consolider la gouvernance du foncier rural et d'assurer une meilleure organisation

des chaînes de valeur agricoles. Et ce, dans l'optique d'accroître leur compétitivité et leur contribution à l'économie nationale. Face aux sénateurs, le Ministre a rappelé sa vision fondée sur cinq piliers à savoir, la souveraineté alimentaire, la compétitivité, le financement, la sécurisation du foncier et la durabilité. Les trois projets de loi ont été adoptés à l'unanimité par la CAEF, traduisant ainsi l'adhésion du Sénat aux réformes engagées pour une agriculture plus performante. A noter que conformément à l'article 106 de la Constitution ivoirienne, les ordonnances prises par l'exécutif dans le domaine de la loi doivent être ratifiées par le Parlement pour acquérir valeur législative. Compétente en matière économique, financière, agricole et foncière La CAEF, poursuivra l'examen de ces textes en vue de leur adoption définitive en séance plénière du Sénat.

André SELFOUR

POLITIQUE DE REBOISEMENT

Jacques Assahoré s'imprègne du fonctionnement des services déconcentrés

Pour s'imprégner du fonctionnement des services déconcentrés et encourager les agents engagés dans la préservation des ressources forestières et fauniques, le Ministre des Eaux et Forêts, Jacques Assahoré, a initié une tournée nationale.

C'est dans ce cadre que, jeudi 30 avril 2026, le Ministre des Eaux et Forêts a effectué une visite de travail à Yamoussoukro. Jacques Assahoré a fait savoir que cette tournée s'inscrivait dans une dynamique de proximité avec ses collaborateurs, en vue de saluer leurs efforts et d'évaluer les dispositifs en place sur le terrain. Lors de sa mission dans la capitale politique et administrative du pays, le Ministre s'est rendu dans plusieurs structures jugées stratégiques pour son département Ministériel. Il est allé surtout à la direction régionale, le jardin d'État et la forêt urbaine de Yamoussoukro. Ce dernier site devrait, à terme, accueillir un projet d'envergure, à

savoir la construction de l'École nationale des eaux et forêts. « Il était important pour moi de venir constater l'état du site et envisager les dispositions nécessaires à la réalisation de cette infrastructure essentielle », s'est-il confié à l'AIP. Le Ministre Assahoré a également évoqué l'objectif national de restauration du couvert forestier, fixé à 20 % d'ici à 2030, sous l'impulsion du président Alassane Ouattara. A l'en croire, la Côte d'Ivoire a enregistré une perte importante de son patrimoine forestier depuis les indépendances, passant d'environ 16 millions d'hectares à près de 3 millions aujourd'hui. Face à cette réalité, le Ministre des Eaux et Forêts a estimé qu'il était né-



cessaire d'accélérer les actions de reboisement et de protection des forêts, tout en procédant à une évaluation des progrès réalisés depuis la fixation de cet objectif en 2019. « Nous allons apprécier si nous sommes sur la bonne trajectoire. Si des insuffisances sont constatées, des mesures seront prises pour atteindre les objectifs à l'horizon 2030 », a-t-il assuré. Il s'est dit confiant quant aux efforts dé-

ployés par les équipes sur le terrain. En outre, Jacques Assahoré a insisté sur l'importance d'une approche inclusive dans la mise en œuvre de cette politique environnementale. « L'État seul ne peut pas relever ce défi. Il est essentiel d'impliquer le secteur privé, les collectivités territoriales et les populations, notamment à travers des initiatives comme l'agroforesterie et les concessions forestières », a-t-il déclaré.

Le membre du gouvernement a lancé un appel à l'ensemble des acteurs nationaux à s'engager aux côtés de l'État pour la restauration du couvert forestier. En marge de cette visite du Ministre des Eaux et Forêts à Yamoussoukro, la direction régionale des Eaux et Forêts de Yamoussoukro, couvrant le district autonome et la région du Bélier, a présenté l'état de ses activités et de son organisation, non sans évoquer leurs difficultés. Face à ces problèmes, les agents de la région ont formulé des doléances portant sur le renforcement des moyens de transport, la construction de locaux adaptés, l'acquisition d'équipements de sécurité ainsi qu'un appui spécifique aux femmes agents, en vue d'améliorer l'efficacité des actions de protection et de reboisement.

Aristide KOFFI



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36
+225 07 07 87 98 43

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré 7è Tranche
ilot M 1001 logements

GÉRANT & DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Charles Lambert TRA BI
+225 07 07 87 98 43

RÉDACTEUR EN CHEF :
André SELFOUR
+225 05 45 05 05 01

SERVICE COMMERCIAL :
+225 01 52 83 72 72
01 01 04 50 00

MAQUETTISTE :
Consty HENNEKA

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE :
N° 013 du 10 avril 2026

DÉPÔT LÉGAL : En cours de constitution

TIRAGE : 5.000 exemplaires

IMPRESSION : SNPECI

DISTRIBUTION : EDIPRESSE

PROJETS AGRICOLES

La DGPSP engage une dynamique de transparence et de performance

Sous la présidence de M. Dibi Kokora Alexandre, Directeur Général de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPSP), les coordonnateurs de projets agricoles ont été conviés, mardi 28 avril 2026, à une session d'orientation à l'immeuble Caistab à Abidjina-Plateau. Cette rencontre marque, en effet, une nouvelle étape dans la gestion du portefeuille national de projets agricoles. Ce, avec l'ambition de renforcer la transparence, la redevabilité et l'impact concret de ces projets sur l'amélioration des conditions de travail et de vie des agriculteurs. Une action qui se fait conformément aux orientations du Ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vi-



vières, Bruno Nabagné Koné. Les échanges ont notamment permis d'examiner l'état d'avancement physique et financier de l'ensemble des projets, d'identifier les contraintes opérationnelles et d'envisager des mesures correctives pour accélérer leur mise en œuvre. À travers ce cadre de concertation appelé à se tenir périodiquement, la Direction de la Planification, des Statistiques et des Projets entend renforcer la synergie avec les unités de gestion des projets et instaurer une véritable culture de performance, au service de la modernisation et de la transformation durable du secteur agricole ivoirien.

Source : MINADERPV

FILIÈRE CAFÉ-CACAO

Un institut de recherche bientôt implanté à Divo

Une délégation du Conseil du Café-Cacao, conduite par son Directeur Général, Koné Brahim Yves, a été reçue, lundi 27 avril 2026, par le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, à son cabinet.

Selon des informations dudit émanant dudit Ministère (MINADERPV), c'était dans le cadre d'une séance de travail consacrée à un important projet structurant pour la filière Café-Cacao. À cette occasion, le Directeur Général du Conseil Café-Cacao a présenté au Ministre la maquette d'un institut de recherche dédié au café et au cacao. Prévu pour être implanté à Divo, dans sud-ouest de la Côte d'Ivoire, sur une superficie de 800 hectares, ce

futur centre ambitionne de doter la filière d'un outil de recherche performant. Un dispositif capable de répondre aux défis actuels et futurs de la caféiculture et de la cacaoculture, dans un contexte marqué par les mutations agricoles et climatiques. Le Ministre Bruno Koné a salué cette initiative stratégique du Conseil du Café-Cacao, non sans réaffirmer sa pleine disponibilité à accompagner la mise en œuvre de ce projet structurant.

Par ailleurs et toujours dans le même cadre du développement agricole en Côte d'Ivoire, le Ministre Bruno Koné a accordé, également le même jour, une audience à une délégation de l'American Jewish Committee (AJC), conduite par S.E.M. Simon Seroussi, Ambassadeur d'Israël en Côte d'Ivoire. Les échanges ont porté sur le renforcement du secteur agricole ivoirien.



L'AJC a annoncé son projet d'organiser, en octobre prochain à Abidjan, un sommet « AGRI-TECH » dédié à l'innovation agricole. Le Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions vivrières a salué cette autre initiative

et a donné son accord de principe. Il a également présenté la vision du gouvernement ivoirien qui repose sur le renforcement des filières, le développement des productions vivrières et la consolidation de la souveraineté alimentaire.

Bruno Koné a, en outre, invité l'organisation à mobiliser ses réseaux pour une meilleure valorisation du cacao ivoirien sur les marchés internationaux, au bénéfice des producteurs.

Sandrine KOUADJO

RELANCE DE LA FILIÈRE COTONNIÈRE

L'INTERCOTON mobilise les producteurs

L'Organisation interprofessionnelle agricole de la filière coton de Côte d'Ivoire (INTERCOTON) a conduit une mission de sensibilisation et de remobilisation des producteurs de coton, en collaboration avec les acteurs de la filière, du 19 au 26 avril 2026, dans les zones de production du bassin cotonnier. Cette initiative visait à redynamiser une filière confrontée ces dernières années à une baisse significative du nombre de producteurs ainsi qu'à une dimi-

nution des volumes de production. Pendant huit jours, sept équipes déployées sur le terrain ont sillonné près de soixante-dix localités, allant à la rencontre de milliers de producteurs et productrices. Les échanges ont permis de rappeler les efforts consentis par l'État de Côte d'Ivoire en faveur de la filière, notamment en matière de subvention des intrants et de fixation des prix d'achat. Ils ont également été l'occasion d'encourager les produc-

teurs à renforcer leur engagement dans la culture du coton. Les bonnes pratiques agricoles, en particulier la lutte contre les jassides, ont été largement mises en avant. Au terme de cette mission, une réunion de synthèse s'est tenue à Korhogo, samedi 25 avril, afin de dresser le bilan des différentes rencontres. Le président du conseil d'administration de INTERCOTON, Soro Moussa, a indiqué que les échanges ont été « constructifs et empreints de fran-

chise », les producteurs ayant exprimé des préoccupations ainsi que des propositions concrètes en vue d'améliorer la prochaine campagne. Il s'est félicité de l'engagement renouvelé des producteurs, qui ont manifesté leur volonté de relancer activement la culture du coton. « J'ai confiance en nos producteurs. Ils se sont engagés à reprendre la culture du coton et je suis convaincu que la prochaine campagne sera meilleure », a-t-il déclaré. Cette mis-

sion s'inscrit dans une dynamique globale visant à relancer durablement la production cotonnière en Côte d'Ivoire, à travers une meilleure écoute des producteurs et une prise en compte accrue de leurs préoccupations. Un rapport détaillé sera élaboré dans les prochains jours afin de consolider les recommandations issues du terrain et d'orienter efficacement la préparation de la campagne cotonnière 2026-2027.

Source : AIP

RENCONTRE STRATÉGIQUE À LOMÉ

Les pays de la CEDEAO ont évalué leurs projets agricoles

Les comités régionaux de pilotage des projets et programmes de la politique agricole de la Communauté économiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont réunis quatre jours durant à Lomé pour l'évaluation de leurs interventions au titre de l'année 2025 et définir les orientations stratégiques au titre de l'exercice 2026.



Cette rencontre (du 20 au 23 avril 2026) a été, selon "l'Afrique-diplomatique.com", l'occasion pour les participants de passer en revue les progrès accomplis, d'identifier les entraves rencontrées et de formuler des recommandations en vue d'améliorer l'efficacité de l'action publique et partenariale dans le secteur agricole à l'échelle régionale, ont rapporté des médias locaux. Les travaux ont porté également sur l'analyse des causes et des conséquences des crises dans le Sahel, ainsi que sur les politiques de souveraineté alimentaire, dans un contexte marqué par la volonté de réduire la dépendance aux marchés extra-régionaux. Ainsi, une vingtaine de projets et programmes déployés dans les pays membre de la CEDEAO ont été soumis à l'évaluation, précise-t-on, relevant que ces initiatives couvrent essentiellement l'amélioration de la production et de la productivité agricole, le développement des ressources animales et halieutiques, la promotion des

chaînes de valeur et du marché régional, ainsi que le renforcement de la compétitivité des produits agroalimentaires. Elles se rapportent aussi à la résilience, la sécurité et la souveraineté alimentaires et nutritionnelles, outre les mécanismes de financement, la gouvernance et le pilotage du secteur agricole. D'après les premiers bilans, plusieurs défis persistent, notamment les crises sécuritaires et les chocs économiques qui aggravent l'insécurité alimentaire dans la région, affectant près de 40 millions de personnes, souligne la même source, relevant que face à cette situation, la Commission de la CEDEAO prévoit, pour cette année 2026, des réponses plus collectives, coordonnées et résolument régionales. Les assises

de Lomé intervenaient dans un contexte jugé décisif pour l'avenir agricole de l'espace ouest-africain. Les travaux ont porté essentiellement sur le bilan des interventions menées en 2025 dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole régionale, notamment l'ECOWAP.

Impulser une nouvelle dynamique à l'agriculture ouest-africaine

Les participants ont analysé les réalisations, évalué les performances, identifié les contraintes rencontrées et tiré les enseignements nécessaires. Les échanges se sont articulés autour de cinq thématiques clés : l'amélioration de la production et de la productivité ; le développe-

ment de l'élevage, du pastoralisme, de la pêche et de l'aquaculture ; la promotion des chaînes de valeur et de la compétitivité des produits agroalimentaires ; le renforcement de la résilience, de la sécurité et de la souveraineté alimentaires ; la gouvernance et le financement de la politique agricole. « Notre espace communautaire est appelé à accélérer la transformation structurelle de son agriculture en réponse aux défis persistants liés à la sécurité alimentaire, à la résilience économique et à la souveraineté alimentaire régionale », lançait, à l'ouverture de cette rencontre, Mme Deweh Emily Gray, Représentante résidente de la CEDEAO au Togo à l'ouverture des travaux. Pour les autorités togolaises, cette rencontre revêtait,

selon "agridigitale.net", une importance particulière. « L'agriculture constitue le socle des économies en Afrique de l'Ouest, un levier central de la sécurité alimentaire et nutritionnelle », indiquait, pour sa part, Dindigoue Konlani, Directeur de cabinet du ministère de l'Agriculture. Cette session de Lomé a réuni plusieurs organisations régionales majeures, notamment l'UEMOA, le CILSS et le CORAF, témoignant ainsi de la volonté commune de renforcer la coopération autour des enjeux agricoles. « Cette rencontre annuelle a permis de faire le bilan de la mise en œuvre des projets, analyser les grandes tendances par thématique et développer des synergies interinstitutionnelles », a noté Kanfitin Konlani, Directeur exécutif de l'ARAA (Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation- CEDEAO). Les conclusions du Rendez-vous de Lomé devraient permettre de mieux orienter les priorités stratégiques, tout en renforçant la cohérence et la complémentarité entre les actions régionales et nationales. À travers cette concertation régionale, les acteurs entendaient impulser une nouvelle dynamique à l'agriculture ouest-africaine. Dans un contexte marqué par les défis climatiques, économiques et alimentaires, cette rencontre de Lomé s'inscrivait comme une étape cruciale pour bâtir des systèmes agricoles plus résilients, compétitifs et durables au service des populations de la région.

Mireille YAPO

SAN PÉDRO

Les filières hévéa, palmier et coco au centre des attentes des communautés

Selon le confrère AIP, les chefs de communautés de San Pedro ont mis en avant, samedi 25 avril 2026, les enjeux liés au développement des filières hévéa, palmier à huile et coco, à l'occasion d'une rencontre avec le président du conseil d'administration du conseil dédié, Félix Anoblé, selon une note transmise à l'AIP. Intervenant au nom des participants, Coulibaly Zanga a relevé que la région, zone de forte production agricole, attend une amélioration de l'organisation des filières et un renforcement de leur contribution à l'économie

locale. Les échanges ont porté sur la structuration des chaînes de valeur, l'accompagnement des producteurs et la consolidation des acquis dans ces secteurs. Plusieurs intervenants ont souligné la nécessité d'une gouvernance orientée vers l'efficacité afin de répondre aux attentes des populations vivant de ces cultures. Au nom des élus locaux, Klaibé Tchibio Julien, ancien député-maire de Tabou, a indiqué que la dynamique engagée dans ces filières doit se poursuivre à travers des réformes et des actions adaptées



aux réalités du terrain. M. Anoblé a affirmé sa volonté de contribuer au développement durable des filières hévéa, palmier à huile et coco, en lien avec les

orientations des autorités ivoiriennes. Il a été installé à la tête du conseil d'administration du conseil de l'hévéa, du palmier à huile et du coco le 11 décembre

2024, lors d'une cérémonie présidée par Kobénan Kouassi Adjoumani.

A.S.

APRÈS LE SIAM DU MAROC

L'offensive agricole ivoirienne produit ses effets

Les nouvelles sont bonnes pour la coopération agricole ivoiro-marocaine. Les retombées concrètes du SIAM 2026 de Meknès se mettent déjà en place.



Le chef du Programme national de sélection ovine (PNSO) de l'Agence Nationale d'Appui au Développement rural (ANADER), M. Silué Gborison, a pris part à un atelier de formation sur l'insémination artificielle chez les ovins, à l'invitation de l'Association Nationale Ovine et Caprine (ANOC) du Maroc. C'était samedi 25 avril 2026 en marge de la 18^e édition du Salon International de l'Agriculture du Maroc (SIAM). Derrière cette initiative, il y a que la coopération ivoiro-marocaine a été ravivée par le Ministre Bruno Nabagné Koné avec son homologue du Royaume du Maroc, Ahmed El Bouari, en marge du SIAM 2026. En effet, les échanges entre les deux personnalités, le 22 avril 2026 au Maroc, avait porté sur le renforcement de la coopération bilatérale entre la Côte d'Ivoire et le Maroc dans

les domaines agricole et connexes. Les deux parties avaient notamment examiné le projet d'amélioration de la race bovine Djankolé, porté par l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). L'objectif était de redyna-

miser un partenariat stratégique impliquant l'ANADER de Côte d'Ivoire, l'Agence de Développement Agricole (ADA) du Maroc et l'Agence marocaine de Coopération Internationale (AMCI), après l'expiration de la convention tripartite signée en 2018. En clair,

l'ANADER travaille désormais avec l'Association Nationale des Éleveurs Ovins et Caprins (ANOC) du Maroc, sur un projet d'amélioration génétique du mouton Djallonké, via son croisement avec la race Sardi du Maroc. Au bout du compte, le renouvelle-

ment de cette coopération va occasionner plus de productivité, une meilleure qualité génétique et une filière ovine plus compétitive. Dans les semaines à venir, d'autres techniciens ivoiriens de l'ANADER iront au Maroc pour des sessions de formation similaires.

Pour rappel, à travers l'ANADER, la délégation ivoirienne qui avait pris part au SIAM 2026 avait, durant les six jours qu'a duré le Salon internationale de l'Agriculture de Meknès, montré son savoir-faire. Avec notamment l'Agence Nationale d'Appui au Développement rural, qui était conduite par son Directeur Général Adjoint chargé de l'Administration et des Finances, Touré Kaffouba. Le Salon de l'agriculture de Meknès a été, en effet, une belle opportunité pour l'ANADER pour redynamiser sa collaboration avec les institutions marocaines telles que l'Agence pour le Développement Agricole (ADA) et l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI).

Audrey MAKADO

CONSEIL CAFE-CACAO

L'antenne régionale de la Lôh-Djiboua organise ses activités

L'antenne régionale du Lôh-Djiboua de la plateforme de coordination des initiatives d'agroforesterie et projets carbone dans la filière café-cacao démarre ses activités.



L'antenne régionale de la délégation du Conseil du café-cacao du Lôh-Djiboua a procédé, mercredi 29 avril 2026, à Divo, au lancement officiel de ses activités, à l'occasion d'un atelier, présidé par le représentant du préfet de région et du département de Divo, Alla Yao Alain, et qui a réuni les principaux acteurs locaux impliqués dans la promotion de l'agroforesterie et du projet carbone. Cette antenne de la plateforme régionale en faveur de l'agroforesterie et des projets carbone est composée d'acteurs publics et privés du secteur de l'agroforesterie, de partenaires techniques et financiers, d'ONG, et d'organisations de producteurs de café-cacao. Ses membres vont travailler en synergie

afin d'harmoniser leurs actions sur le terrain au profit des producteurs et pour la durabilité et l'efficacité des différentes actions sur l'agroforesterie dans les cultures de café et du cacao. La plateforme est présidée par le directeur régional de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières du Loh-Djiboua, Yéo Soumaila, et le secrétariat général et la coordination des activités sont assurés par le délégué régional du Conseil du café-cacao, Elo Kouassi Evariste. Dans son fonctionnement, au niveau régional, la plateforme va centraliser les données, amé-

liorer le suivi des interventions, identifier les besoins des acteurs et promouvoir auprès des producteurs des pratiques agricoles durables, conciliant la production de café et de cacao et la préservation des écosystèmes. « Cette plateforme marque un tournant décisif dans notre engagement pour une filière café-cacao durable, résiliente et compétitive », a souligné M. Elo, au cours de l'atelier, soutenant que « le secteur du café-cacao veut ainsi contribuer à la reforestation de la Côte d'Ivoire ». Avec la généralisation de l'agroforesterie dans la cacao-culture, tous les planteurs

de café-cacao sont désormais obligés de se soumettre à cette pratique agricole en plantant des arbres fruitiers ou des essences de bois dans leurs plantations. Cela les aidera non seulement à protéger leurs vergers de cacaoyers, mais à se créer une opportunité d'avoir des sources de revenus supplémentaires, à travers la commercialisation des fruits des arbres fruitiers et des essences de bois plantés, également par l'augmentation des capacités de rétention du carbone dans leurs plantations. Le représentant du préfet de région et du département de Divo, Alla Yao, a

salué la mise en place de cette plateforme, vue comme un outil stratégique pour l'opérationnalisation harmonieuse de l'agroforesterie dans le secteur du café-cacao. Il a appelé l'ensemble des parties prenantes à renforcer leur collaboration et à participer régulièrement aux réunions.

Le déploiement des antennes régionales dans les zones caçooyères et caféières du pays s'inscrit dans la feuille de route 2026 de la plateforme nationale, lancée à Abidjan le 13 mars 2025. Il est prévu la cartographie des initiatives agroforestières, le développement d'actions concertées et le renforcement des suivis des interventions sur le terrain. Le 22 juin 2022, le président de la République a pris un décret pour instituer une nouvelle norme dans la filière café-cacao, « la norme ARS 1000 », dont l'une des directives fait désormais de la pratique de l'agroforesterie une obligation pour tous les producteurs.

Source : AIP

YAMOOUSSOUKRO

Les Journées Promotionnelles de la Pisciculture du tilapia lancées

Les 29 et 30 avril, la Place Jean-Paul II a accueilli les Journées promotionnelles de la pisciculture du tilapia, à Yamoussoukro, au centre du pays. Une initiative qui s'inscrit dans la dynamique nationale de valorisation du secteur aquacole.



Durant ces deux journées, producteurs, transformateurs, fournisseurs, distributeurs et institutions se sont réunis autour d'un objectif commun : promouvoir la pisciculture, en particulier l'élevage du tilapia, et renforcer la compétitivité de la filière dans la région du centre. L'événement est porté par le PM2ACI, sous la conduite de son président Millan Augustin, avec l'appui du programme FISH4ACP de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, en partenariat avec le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques. Au-delà de la promotion, ces journées se veulent un cadre d'échanges, de partage d'expériences et d'apprentissage pour les acteurs du secteur et le grand public. À l'ouverture officielle, Millan Augustin a insisté sur l'importance straté-

gique de la pisciculture pour l'économie ivoirienne. « La pisciculture, et en particulier l'élevage du tilapia, représente une opportunité majeure pour notre pays. Elle contribue à renforcer notre souveraineté alimentaire, à créer des emplois pour les jeunes et les femmes, et à dynamiser les économies locales », a-t-il déclaré. Dans cette dynamique, le PM2ACI ambitionne de fédérer l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur. « Il s'agit de

rassembler, de la production à la commercialisation, afin de bâtir une filière forte, compétitive et durable », a-t-il ajouté. Parmi les temps forts de ces journées figure la présentation d'une marketplace développée par le PM2ACI. Cet outil numérique vise à faciliter la mise en relation entre producteurs, fournisseurs, acheteurs et institutions, afin de fluidifier les échanges et moderniser les pratiques commerciales. Pour Founignué Djiré, cette plateforme constitue « un levier es-

sentiel pour dynamiser les échanges de produits et de services aquacoles », tout en contribuant à une meilleure organisation du marché. Malgré les opportunités offertes par la filière, plusieurs difficultés subsistent. Le coût élevé des aliments et les problèmes d'écoulement des produits restent des préoccupations majeures pour les acteurs. Mme Glodé Grace Gisèle en témoigne : « Mon père est pisciculteur à Guiglo avec 12 étangs. Il rencontre des difficultés

liées aux coûts et à la commercialisation. Cette solution pourrait nous aider à mieux structurer son activité. » De son côté, Ouattara Kaweli souligne l'importance de la collaboration entre professionnels : « Le coût des aliments reste un défi majeur. Toutefois, la pisciculture peut être rentable si elle est bien encadrée et organisée. »

Le programme FISH4ACP, porté par l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique avec le soutien de partenaires internationaux, vise à accroître la production halieutique en Côte d'Ivoire. Il accompagne ainsi l'ambition nationale de faire de la pisciculture un pilier de la souveraineté alimentaire à l'horizon 2031. Au cours de ces deux journées, les participants ont pris part à des colloques et visité les différents stands des acteurs de la chaîne de valeur, trouvant des pistes de solutions aux défis du secteur. Ces assises de Yamoussoukro marquent une étape importante dans la structuration et la modernisation de la filière tilapia en Côte d'Ivoire, confirmant le potentiel de la pisciculture comme levier de développement économique durable.

Source APA

DALOA / CONSEIL DU CAFÉ-CACAO

Une plateforme régionale de coordination de l'agroforesterie et des projets carbone voit le jour

L'antenne régionale de la plateforme de coordination des initiatives d'agroforesterie et des projets carbone a officiellement démarré ses activités dans la région du Haut-Sassandra, à l'issue d'un atelier de lancement tenu mercredi 29 avril 2026 à Daloa.



Espace d'échanges regroupant les acteurs de la filière café-cacao, les services publics, notamment ceux de l'agriculture et des eaux et forêts, ainsi que des partenaires techniques et financiers, cette plateforme a pour mission d'harmoniser les efforts de promotion de l'agroforesterie et la mise en œuvre des projets carbone, en vue de créer une synergie d'actions pour une plus grande efficacité. De manière opérationnelle, elle sera chargée de collecter et de centraliser des

données destinées à orienter la prise de décision, d'identifier les besoins des acteurs, ainsi que de planifier et de suivre la mise en œuvre de pratiques agricoles conciliant production de café et de cacao et préservation des écosystèmes. L'antenne régio-

nale du Haut-Sassandra constitue le relais opérationnel de proximité de la plateforme nationale de coordination des initiatives d'agroforesterie et des projets carbone, créée en mars 2025 par le Conseil du café-cacao, dans le cadre de sa

contribution à la reconstitution du couvert forestier. Elle est placée sous la responsabilité de la délégation régionale du Conseil. Sa mise en place répond au constat d'une dispersion des initiatives d'agroforesterie sur le terrain et à la nécessité de disposer d'un

système de gestion des données et de reporting permettant d'assurer la traçabilité des actions menées, a indiqué le délégué régional du Conseil, Coulibaly Zémogo. Ce dernier a présenté l'agroforesterie comme une solution durable conciliant production agricole, préservation des forêts, amélioration de la fertilité des sols, résilience climatique et augmentation des revenus des producteurs. La création de cette plateforme marque « une étape importante dans l'engagement du Conseil pour une filière café-cacao durable ». a-t-il ajouté. À la suite de cet atelier de lancement, le calendrier des activités de la plateforme régionale pour l'année prévoit la cartographie des projets en cours, la collecte et la remontée des données vers la plateforme nationale et le démarrage des actions de synergie entre partenaires.

A.S. avec AIP

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Côte d'Ivoire fait progresser les mesures d'adaptation dans le secteur agricole

À Grand-Bassam, un atelier de quatre jours a permis de transformer les priorités nationales en matière d'adaptation aux changements climatiques en opportunités d'investissement concrètes pour le secteur agricole.



Organisé du 7 au 10 avril 2026, cet événement a permis de faire progresser l'élaboration de deux grands projets d'adaptation dans le cadre du projet SAGA 2, contribuant ainsi à la mise en œuvre du Plan national d'adaptation (PNA) pour le secteur agricole et de sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) au titre de l'Accord de Paris. Organisé par le ministère d'État, ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Production vivrière (MEMINADERPV), en collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Transition écologique (MIMETE) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'atelier a réuni une trentaine de participants issus d'institutions publiques, d'agences techniques, de centres de recherche et de la société civile. En Côte d'Ivoire, l'agriculture représente environ 20 % du PIB et emploie près des deux tiers de la population, ce qui rend le pays particulièrement vulnérable au changement clima-

tique. Au cours des dernières décennies, les températures ont déjà augmenté de 0,5 °C, tandis que la baisse de la fertilité des sols, le vieillissement des plantations et la pression croissante sur les forêts affectent la productivité et les moyens de subsistance en milieu rural. Les estimations des coûts liés aux changements climatiques sont alarmantes : le coût pour le seul secteur du cacao pourrait atteindre 1 milliard de dollars d'ici 2050, les pertes économiques globales étant estimées à près de 13 % du PIB si

aucune mesure n'est prise, selon le Rapport sur le climat et le développement de la Côte d'Ivoire (2022) de la Banque mondiale. Comme souligné lors de l'ouverture de l'atelier, M. Lako Agbri, au nom du directeur général du Développement rural, du MEMINADERPV, a déclaré que « l'adaptation n'est plus une option, mais une nécessité ». Le déploiement des solutions résilientes aux changements climatiques dans l'ensemble du secteur agricole est une priorité absolue. Pour relever ces défis, l'atelier

s'est concentré sur la maturation de deux projets stratégiques à l'horizon 2030 : l'un dédié au développement de chaînes de valeur vivrières résilientes et durables, et l'autre à des systèmes céréaliers intégrant l'agroforesterie. Ces initiatives visent à renforcer des moyens de subsistance durables et à ancrer les petits exploitants agricoles au cœur de l'action climatique. L'atelier visait à affiner et à consolider ces concepts en propositions de projets structurés et bancables, alignés sur les priorités nationales

et les exigences des principaux fonds climatiques tels que le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds d'adaptation. Grâce à ce processus, les parties prenantes ont renforcé les justifications climatiques, clarifié les théories du changement et défini des résultats mesurables, garantissant ainsi que les interventions proposées répondent efficacement aux risques climatiques identifiés et aux vulnérabilités sectorielles.

Le projet SAGA 2 de la FAO est mis en œuvre en partenariat technique et financier avec le gouvernement du Québec afin de faire progresser l'adaptation au changement climatique dans le secteur agricole. Comme le changement climatique n'attend personne, la FAO continuera à soutenir la Côte d'Ivoire pour mobiliser des financements et développer des systèmes agroalimentaires résilients. Les prochaines étapes consisteront à intégrer les résultats de l'atelier afin d'affiner davantage les notes conceptuelles du projet, tout en veillant à l'alignement avec deux documents clés à venir : le plan d'action pour le PNA-Agriculture et le plan d'investissement pour le CDN 3.0.

Source : FAO



« Je rêve d'un avenir où l'agriculteur ivoirien ne sera plus seulement perçu comme un homme de la terre, mais aussi comme un entrepreneur accompli, respecté, prospère... en costume s'il le souhaite. » Bruno Nabagné Kone, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières.

